Direction Générale de la Solidarité et de la Proximité / Direction de la Santé Publique

Question n° 058

Centre Municipal de Santé

REF: CMS2017005

Signataire: MM

Séance du Conseil Municipal du 23/03/2017

RAPPORTEUR: Maria MERCADER Y PUIG

OBJET: Subvention pluriannuelle (2016-2017-2018) de l'ARS dans le cadre de la reconduction du volet contribution de l'Atelier Santé Ville à la coordination du Contrat Local de Santé

### **EXPOSE:**

L'Atelier Santé Ville (ASV) mis en œuvre par Aubervilliers depuis 15 ans est une démarche visant la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé en favorisant l'accès à la prévention et aux soins des habitants les plus vulnérables.

Au sein du Contrat Local de Santé, l'ASV prend spécifiquement en charge la déclinaison du CLS sur les quartiers en politique de la ville, et à la mise en place d'actions permettant une meilleure participation des habitants de ces quartiers Les objectifs spécifiques de la contribution de l'ASV au CLS se déclinent par:

- la coordination et l'animation de réseaux, soutien à la mise en place d'actions et de projets locaux de santé
- la mobilisation des acteurs locaux et en particulier les acteurs des territoires en politique de la ville.
- -la facilitation d'une démarche coopérative avec les habitants.

### Présentation budgétaire :

### Montant et versement de la subvention :

Pour l'année 2016, la contribution financière pouvant être accordée par l'ARS concernant ce projet s'élève à 15 000 euros avec versement unique lors de la signature de la convention.

J'attire votre attention sur le fait que l'ARS propose de signer une convention pluriannuelle sur 3 ans, de 2016 à 2018.

Pour les deuxième et troisième années d'exécution de la présente convention, la contribution financière prévisionnelle sera de quinze mille euros (15 000 €) et fera l'objet d'un versement unique

### Conclusion:

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'accepter la proposition partenariale de l'ARS
- De valider la convention et de la signer en vue de percevoir la subvention

# DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE	FRANCAISE
Liberté-Egalit	é-Fraternité

### VILLE D'AUBERVILLIERS

## REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant : Le Conseil Municipal :49	SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAI
En exercice :	DII 00 MADG 0017
Présents : 34	DU 23 MARS 2017

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 23 Mars, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 15 mars 2017, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

### **PRESENTS:**

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME AKOUA Marie, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc <u>Adjoints à la Maire</u>,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, MM. HAFIDI Abderrahim, VANNIER Jean-Yves, MM. ZAIRI Rachid, BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,

#### **POUVOIRS:**

Mme TLILI Leïla	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
M. MONINO Jean-François	Représenté par :	Mme NEDELEC Soizig
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
M. CHOUDER Fethi	Représenté par :	M. KADDOURI Nourredine
Mme DUCATTEAU Sylvie	Représentée par :	Mme VALLY Sophie
Mme AISSAOUI Djamila	Représentée par :	M. HAFIDI Abderrahim
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KAMALA Kilani
M. AIT- BOUALI Omar	Représenté par :	M. Jean-Yves VANNIER
M. LOGRE Benoit	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
Mme LENZI Ling	Représentée par :	Mme LENOURY Nadia

M. VANNIER Jean-Yves représenté par M. GARNIER Daniel de la question n°24 à 26.

Absents: Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, MM. ZORGANI Mourad, RACHEDI Hakim, Mme ALVES Presilya

Secrétaire de séance : Mme FAGARD Alice

N° 058

Direction Générale de la Solidarité et de la Proximité / Direction de la Santé Publique

Centre Municipal de Santé

REF: CMS2017005

Signataire : MM

OBJET : Subvention pluriannuelle (2016-2017-2018) de l'ARS dans le cadre de la reconduction du volet contribution de l'Atelier Santé Ville à la coordination du Contrat Local de Santé

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le code de la Santé Publique ;

Vu la Loi n°20046806 du 9 aout 2004 relative à la santé publique ;

Vu la convention d'objectifs et de moyens entre la commune d'Aubervilliers et l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France pour la période 2016-2018 ;

Considérant que l'Agence Régionale de Santé octroie un financement de 15 000 euros pour l'année 2016 avec versement unique pour la mise en œuvre du projet « contribution de l'ASV à la coordination du contrat local de santé » ;

A l'unanimité.

**DELIBERE:** 

**AUTORISE** la Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens entre la Commune d'Aubervilliers et l'Agence Régionale de Santé pour la période 2016-2018, qui a pour objet d'octroyer un financement annuel de 15 000 euros, telle que celle-ci figure en annexe de la présente délibération.

La subvention allouée par l'Agence Régionale de Santé dans le cadre de ladite convention est par conséquent portée à un total de 45 000 euros sur 3 ans.

L'imputation budgétaire sera la suivante : 74718/512/PROMOSAN/ARS

L'Adjointe Déléguée

Maria MERCADER Y PUIG

Reçu en préfecture le : 24/03/2017

Publié le : 24/03/2017

Certifié exécutoire le : 24/03/2017

Adjointe Déléguée

Maria MERCADERY PUIG